



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

JCT/IC/NL – N° VILLE_2018DL045

Date de convocation : 30 mars 2018
Affichage du compte-rendu : 12 avril 2018
Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION PARTIELLE DE LA MAIRIE - Avenants

L'an deux mille dix huit, le cinq avril à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Alain LEGRAS, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Annie BERTON, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Philippe COLSON, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Michel MALTRAIT (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Eddie BREVALLE (donne pouvoir à Alain LEGRAS), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Gérard POTIRON), Yves MONTANGERAND (donne pouvoir à Danièle POTIRON), Joël CAS (donne pouvoir à Réjane CLOUPET), Thierry MOLLARET (donne pouvoir à Guy PENDARIES)

Secrétaire de séance : Céline BARIOZ

Rapporteur : Alain LEGRAS

Il est rappelé au conseil municipal, que lors des séances du 17 novembre et 15 décembre 2016 le conseil municipal a approuvé, suite à une procédure adaptée, le marché de travaux pour l'extension et la rénovation partielle de la Mairie.

Pendant la réalisation des travaux, la Ville et la Maîtrise d'œuvre ont relevé :

- la nécessité de procéder à des travaux de désamiantage supplémentaires,
- des omissions ou modifications dans les Cahiers des Clauses Techniques répondant à des nécessités de sécurité techniques ou réglementaires,
- des aménagements complémentaires formulés par le Maître d'Ouvrage ou le contrôleur technique,
- des prestations non fournies.

Afin de prendre en compte ces modifications, il est nécessaire de conclure un avenant n° 1 prolongeant le délai d'exécution des travaux jusqu'au 23 avril 2018 pour l'ensemble des lots.

Les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, sont également concernés en plus ou moins-values, selon l'annexe jointe à la présente délibération.

Sont notamment concernés les lots suivants :

- lot 3 Terrassement VRD : retrait de canalisations en amiante ciment découvertes lors des terrassements,
- lot 5 : Charpente : Démolition imprévue d'une souche de cheminée repérée trop fragile lors des travaux,
- Lot 7 Menuiseries extérieures : révision des calculs de structures par le bureau de contrôle.
- lot 12 Plâtrerie peintures : complément de cloisons coupe feu,
- Lot 13 : menuiseries intérieures : retrait des boîtes aux lettres associatives, des tables et des écrans escamotables,
- lot 17 Électricité : adaptation du réseau et mise en œuvre d'une borne de recharge pour véhicule électrique,
- lot 18 Chauffage plomberie : modification du réseau de chauffage, tubage du conduit de cheminée, modification des sanitaires,
- Lot 19 : cessation d'activité de l'entreprise, pas de réalisation du monte-personnes.

Le montant initial du marché de 2 633 850, 20 € TTC est ainsi porté à la somme de 2 668 426, 67 € TTC.

En conséquence, après avoir délibéré le conseil municipal :


- **APPROUVE** les avenants n° 1 aux marchés de travaux pour l'extension et la rénovation partielle de la Mairie pour les objets spécifiés aux présentes ;
- **AUTORISE** monsieur le maire, Pouvoir adjudicateur, à signer toutes les pièces, actes et documents afférents à cet avenant ;
- **DIT** que la dépense est inscrite au chapitre 23 020 2313 du budget.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude TALBOT.

EXTENSION ET RENOVATION PARTIELLE DE LA MAIRIE DE CORBAS
Evolution du coût des travaux
Conseil municipal du 05/04/2018 – Annexe délibération
Avenants n° 1

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
 Reçu en préfecture le 12/04/2018
 Affiché le 
 ID : 069-216902734-20180405-VILLE_2018DL045-DE

n°	Lot	Entreprise	marché initial HT	plus ou moins value	nouveau montant du marché HT
1	Démolition	CARRION	28 875,00	0,00	28 875,00
2	Désamiantage	MDTP	9 999,00	0,00	9 999,00
3	Terrass. VRD	SOTERLY	103 866,55	17 960,00	121 826,55
4	Gros Œuvre	PEIX	532 500,00	957,00	533 457,00
5	Charpente	VELAY	9 286,00	4 141,58	13 427,58
6	Etanchéité	ERIC	58 000,00	-882,58	57 117,42
7	Menuis. Ext	SMA	223 712,88	-12 149,64	211 563,24
8	Serrurerie	FONTBONNE	75 849,09	-3 030,59	72 818,50
9	Bardage métal	BATI	68 492,60	-245,00	68 247,60
10	Pierre façade	ROCAMAT	83 004,65	0,00	83 004,65
11	ITE enduit	NTB	47 594,40	-421,25	47 173,15
12	Plâtrerie peint.	DEGERLI	106 976,20	12 432,65	119 408,85
13	Menuis. Int	SUSCILLON	188 000,00	-22 133,41	165 866,59
14	Signalétique	MSM	4 500,00	0,00	4 500,00
15	Carrelage	FONTAINE	58 185,40	2 350,90	60 536,30
16	sols souples	SOLMUREX	17 950,00	665,40	18 615,40
17	Electricité	MULTI ELEC	252 298,40	30 462,66	282 761,06
18	chauf. Plomb.	FERRARD	271 000,00	14 576,00	285 576,00
19	Ascenseurs	ATSET	40 285,00	-15 870,00	24 415,00
20	Porte garage	FONTBONNE	14 500,00	0,00	14 500,00
TOTAUX			2 194 875,17	28 813,72	2 223 688,89